

Retour des réactifs usagés HACH

Mise à jour mars 2023

** en accord avec la réglementation européenne en vigueur*

Afin de répondre au mieux à la **réglementation européenne en vigueur** et afin que nos clients producteurs de ces déchets puissent bénéficier du recyclage gratuit mis en place depuis plusieurs années sur la station HACH de Düsseldorf, nous vous proposons un **circuit de rapatriement en conformité avec les différentes instances**, via le **site de regroupement REMONDIS*** basé à Amblainville (60).

De cette plate-forme de stockage qui centralise vos colis, HACH se charge du rapatriement de ces derniers vers la **station de recyclage HACH agréée ISO 9001** (Enregistrement sous le N° 01 1004412).

A cette occasion, nous vous rappelons que HACH est le seul fabricant européen Capable de maîtriser l'ensemble de sa chaîne de fabrication en matériel et réactifs et à posséder son propre centre de recyclage accrédité suivant le N°BVSE 10-297.



Règles de base à respecter

L'utilisateur, producteur de déchet, est responsable de ses produits jusqu'à leur bonne élimination.

A ce titre, il doit respecter parallèlement les règles mises en place par le ministère de l'environnement ainsi que celles établies spécifiquement par la société HACH, ceci afin d'assurer la bonne traçabilité et la sécurité de tous les intervenants dans la chaîne de rapatriement avant traitement final et recyclage.

Tout envoi par le producteur de réactifs autres que ceux cités à travers ce document fera l'objet d'un retour systématique aux frais de ce dernier.

REMONDIS est en mesure de réceptionner vos colis tous les jours de la semaine.

*Merci de respecter les horaires d'ouverture
en évitant les retours entre 12H00 et 13H30*

Le type de transporteur

Vous devrez faire le choix d'un **transporteur habilité à la collecte des déchets simples**. Tous les réactifs usagés indiqués (voir instructions) peuvent être renvoyés suivant les directives réduites des « **quantités limitées** » (LQ pour Limited Quantities).

Aucun papier d'acheminement selon droit des marchandises dangereuses n'est nécessaire et ceci pour n'importe quelle quantité retournée.

Par contre, le Bordereau de suivi de déchet (dit BSD) doit être dûment complété depuis la plateforme Internet www.trackdechets.beta.gouv.fr, outil numérique gratuit, développé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

L'utilisation de cet outil est désormais obligatoire.

Le document BSD complété par les différents acteurs concernés doit s'y trouver en format numérique.

Le format papier n'est plus accepté comme support unique de traçabilité.

Ce nouveau format mis en place par l'état respecte les règles de confidentialité propre à chaque entreprise.

Informations complémentaires sur Trackdéchets

Vous devrez au préalable vous signer en tant que producteur de déchet dans cet outil avec le(s) contact(s) sur votre site et l'établissement concerné.

L'établissement est déclaré par son N° de SIRET adresse / Profil de l'entreprise.

Un code de sécurité sera alors créé (format numérique) qui servira pour vos différentes transactions.

Le transporteur auquel vous ferez appel devra également être visible sur cette même plateforme en se signant.

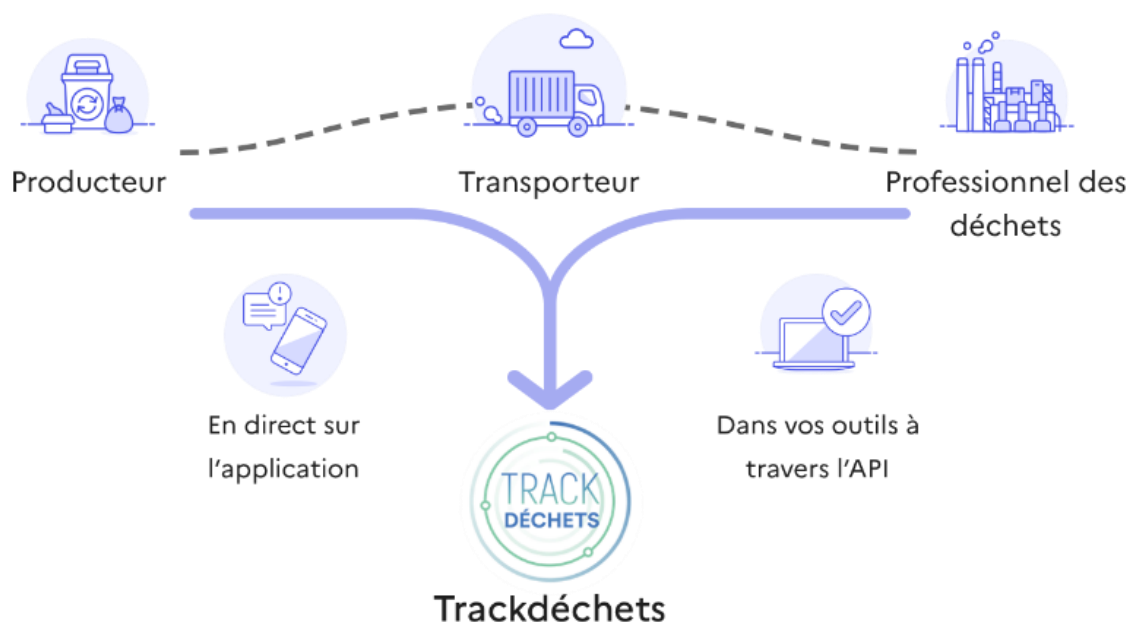
Vous informerez les éléments de poids et de format de déchet en ligne. Le transporteur effectuera cette même manipulation au moment de la prise en charge en validant ou modifiant votre BSD au moment de la transaction.

Enfin, vous indiquerez le lieu de destination REMONDIS suivant les coordonnées ci-dessous :

REMONDIS France SAS
ZAC Les Vallées – Avenue de Bruxelles
60110 Amblainville
SIRET : 696 880 178 00129

Le BSD Trackdéchets sera imprimé en version PDF et accolé sur votre colis.

Pour rappel, en cas de non-respect de cette consigne, le producteur est passible d'une amende de 750 euros par carton en cas du contrôle du transporteur.



Avantage majeur pour le producteur de déchet la dématérialisation et la traçabilité

...et donc la possibilité de suivre en temps réel le parcours du déchet jusqu'à son acheminement final.

- ✚ Le BSD est dématérialisé
- ✚ Les signatures sont dématérialisées, numérisées
- ✚ Un tableau de bord permet le suivi du déchet au fil de l'eau
- ✚ Une fiche entreprise*
- ✚ Téléchargement possible du registre réglementaire des déchets
- ✚ N° de CAP intégrable sur le format numérique
- ✚ Une visibilité complète en cas d'audit (archivage réglementaire sur 5 ans)

*créée par le producteur mais aussi par les autres prestataires attestant de leur habilitation à prendre en charge le déchet du producteur

Tous les transporteurs ne sont pas habilités au transport de déchets simples. Le choix du transporteur peut être réalisé en fonction de la liste disponible dans trackdéchets.

Exemples de transporteurs : Messagerie Mazet / Transports Weber

En cas de doute vous pouvez solliciter directement notre partenaire Remondis qui vous épaulera pour trouver des solutions de transport.

Rupture de traçabilité dans Trackdéchets

Le circuit proposé par Hach part du site de production client jusqu'au centre de recyclage De Düsseldorf. Néanmoins, l'outil trackdéchets se cantonne au territoire français pour le suivi du rapatriement.

L'intitulé dans le BSD évoquant le terme « **Regroupé, avec autorisation de rupture de traçabilité** » indique que la rupture de traçabilité lors du retour en Allemagne est acceptée.

Le producteur de déchet est bien déchargé de ses obligations à réception chez REMONDIS, du moment que le cheminement sur le territoire français a bien été respecté.

Remarque sur le transport et la sous-traitance

Certains transporteurs peuvent travailler en sous-traitance sur une partie du trajet lors du rapatriement, sans assurance que ledit sous-traitant soit lui-même habilité pour la prise en charge de déchets simples. Il est préférable de s'en assurer au préalable.

- Les frais de transport des produits jusqu'à la société **REMONDIS** seront à votre charge.

- ✓ *Notre prestation gratuite concerne le stockage et le regroupement chez REMONDIS, ainsi que l'acheminement et le retraitement des Chemkeys sur le centre agréé HACH de Düsseldorf.*

L'organisation des cartons

Dans le cadre du retour des colis, les points suivants doivent être considérés :

- ✓ **Le retour des réactifs utilisés doit se dérouler dans son emballage d'origine**
(Boîtes pliantes cartonnées)

Merci de ne pas utiliser d'autres cartons qui ne seraient pas sécurisés

- ✓ **Rapatriement des boîtes CHEMKEYS[®]**

Concernant le rapatriement spécifique de boîtes CHEMKEYS[®], aucune limitation en nombre de boîtes n'est demandée par carton. Le format plastique en polystyrène de ce support chimique le relie à la collecte de déchet plastique neutre.

Dans un souci d'ordre pratique, ces kits pourront être associés au groupe 1.

Nous vous rappelons que seuls les réactifs Chemkeys[®] de la marque HACH pourront être pris en charge (Pour les Chemkeys[®], code européen 20 01 39).

Nous vous rappelons que les cartons utilisés par HACH pour expédition de vos réactifs répondent parfaitement aux directives européennes avec estampillage LQ.

Pensez à les conserver pour vos retours de réactifs usagés !

- Les Kits de **groupe 1** doivent être emballés dans des cartons spécifiques
- Le carton d'expédition (UN) doit être intact et homogène
- Utilisez le matériel de rembourrage (par ex. : bull pack)
- Fermez soigneusement le carton avec du ruban adhésif
- L'autocollant « **losange LQ** » (fourni par des imprimeries telles qu'« Amieditions ») doit être apposé de manière à être facilement repérable sur le carton.

- Il convient de masquer l'éventuel pictogramme de dangerosité (dans le cas de réutilisation d'un carton de livraison de réactifs).
- Le **Bordereau de suivi des déchets + le formulaire retour des réactifs utilisés par le client** seront intégrés dans une pochette externe et apposés sur le carton. Ces documents seront ainsi facilement accessibles pour le transporteur et REMONDIS qui devront les compléter, mais également en cas de contrôle lors du transport. Dans le cas d'un ensemble de plusieurs cartons rendus solidaires (filmés sur une palette par exemple) un seul BSD est suffisant pour l'ensemble du lot envoyé.

Chaque carton d'expédition doit contenir un nombre limité de boîtes de réactifs.
Le nombre de cartons d'expédition par acheminement n'est cependant pas limité.

Groupe	Désignation du groupe	Réactifs admis pour le retour	Poids brut maximal par colis
Groupe 1 A1	Tests en cuve LCK / LCI / APC et Tests à pipeter	LCAXxx, LCKxxx, LCIxxx GCAxxx, APC xxx LCWxxx (sauf LCW8xx)	max. 25 kg (soit 40 kits sauf APC, 10 Kits)
Groupe 1 A2	Tests en Tube (Test'N Tube)	2125851, 2125951, 2345852, 2345952, 2415851, 2415951, 2604545, 2604945, 2605345, 2606945, 2608345, 2623451, 2672245, 2714100, 2742545, 2742645, 2742745, 2760345, 2760445, 2767245, 2767345, 2815945	max. 25 kg (soit 40 Tests)
Groupe 2 B	Tests en cuve LCK (contenant du cyanure)	LCK306, LCK308, LCK360, LCW032	max. 25 kg (soit 40 Tests)

Groupe	Désignation du groupe	Références HACH Chemkeys	Poids moyen par boîte
Groupe 1	Tests Chemkeys	8636100 / 8636200 / 8636300 / 8636400 / 9429000 / 9429100 / 8636500 / 8636600 / 8636000	0,140Kg

Les cartons d'expédition pour les Chemkeys® doivent faire apparaître les indications suivantes :

- Adresse de l'expéditeur et du destinataire
- Indication du groupe (1 ou 2)



HACH LANGE et REMONDIS ne pourront prendre en charge vos produits sans le respect de ces consignes.

Le type de documents à utiliser

Le **document officiel CERFA** dit BSD (bordereau de suivi des déchets) correspond aujourd'hui à un document présenté sous la forme d'un **feuillelet unique** pour la version papier.

Témoin des différentes étapes de rapatriement, Il est obligatoire dans le cadre de la procédure et sera le seul à faire foi lors d'un contrôle durant le transport.

Dans le cadre du rapatriement en « LQ », seul le premier feuillelet sera à compléter.

REMONDIS validera sa rubrique à réception de la marchandise pour stockage. REMONDIS pourra également visionner le BSD numérique correspondant aux réactifs qui vont lui parvenir.

Plus besoin d'attendre le rapatriement vers vous du BSD puisqu'il sera directement visible en ligne, attestant de la bonne la prise en charge et du recyclage final de vos produits

Il est donc important de compléter correctement le support en ligne avec vos coordonnées complètes ainsi que celles du transporteur et collecteur.

Produit chimique ou déchet simple ?

Les contrôles sont aujourd'hui largement renforcés. Le **ministère de l'écologie et du développement durable** est à présent directement en charge de ces contrôles.

L'utilisation de produits chimiques et leur élimination sur l'hexagone devient un sujet toujours plus sensible.

HACH est actuellement le seul fournisseur en Europe à pouvoir proposer un mode de rapatriement aussi **simple** que **peu onéreux**, dans un **esprit de transparence total** et en adéquation parfaite avec **l'accréditation ISO 9001 et ISO 14001** que beaucoup de nos clients possèdent ou souhaitent obtenir.

Le retour sous format LQ est basé sur le principe suivant lequel le réactif chimique de base est dégradé par réaction et dilution.

Il est considéré comme déchet simple uniquement s'il est remplacé en emballage d'origine.

UN3316 = LQ ?

Petite explication sur ce point car certains d'entre vous ont pu être déroutés sur le fait que nos kits puissent être retournés en LQ tout en étant classés en UN3316.

En effet, L'ADR montre en ce qui concerne la codification UN3316 dans le chapitre 3.2 « Liste des marchandises dangereuses » que le LQ doit être égal à « 0 ».

Ce point tend à signifier que des produits classés sous cette forme ne peuvent être réexpédiés en quantités limitées.

Cependant, **la disposition spéciale 251 (ADR)** le permet.

Cette disposition 251 indique clairement dans son dernier chapitre que si les composants individuels de chaque kit remplissent les exigences liées au LQ, alors les kits complets correspondants peuvent être classés en et expédiés comme LQ.

L'ensemble des kits proposés par HACH auprès de nos clients sont en conformité avec cette norme.